

La société civile demande l'interdiction du glyphosate

Plusieurs organisations, dont Greenpeace, lancent aujourd'hui une initiative citoyenne européenne en vue d'interdire le glyphosate au sein de l'Union européenne. Elles demandent également que la procédure d'approbation de substances actives telles que le glyphosate soit réformée afin d'éviter les conflits d'intérêts.

À l'aide de cette initiative citoyenne européenne, ces organisations souhaitent inciter la Commission européenne à trois choses :

- **interdire l'utilisation d'herbicides contenant du glyphosate partout en Europe.**
- **réformer la procédure d'approbation de substances actives dans les pesticides et garantir que les évaluations scientifiques se basent exclusivement sur des études publiées.**
- **fixer des objectifs de réduction obligatoires pour chaque Etat dans le but de limiter l'utilisation des pesticides en Europe.**

Si au moins un million de personnes ont adhéré à cette initiative d'ici fin 2017, la Commission européenne sera tenue d'y réagir officiellement endéans les trois mois.

*« Les décisions politiques doivent se fonder sur des preuves scientifiques, vérifiables publiquement, et en cas d'incertitude se fonder sur **le principe de précaution** (1) », affirme le docteur et professeur Petra De Sutter de l'université de Gand, qui soutient l'initiative.*

Le timing n'est pas un hasard. La Commission doit se prononcer cette année sur le renouvellement ou non de l'autorisation du glyphosate. En réalité, cette décision aurait déjà dû être prise pour le 30 juin 2016, mais les États ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. De plus, l'analyse de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) – selon laquelle le glyphosate ne serait probablement pas cancérigène pour l'homme – est controversée dans la mesure où elle repose sur des études, non-publiées, commandées par les producteurs mêmes.

Pour rappel : le glyphosate est l'herbicide le plus vendu au monde. En mars 2015, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS a classé le glyphosate comme « **cancérigène probable** » (2). Certains éléments indiquent également que cet herbicide agit comme un perturbateur endocrinien.

En conclusion, de nombreux problèmes environnementaux et relatifs aux sols sont liés à l'utilisation massive et répétée des herbicides composés de glyphosate. Quasiment tout le monde est aujourd'hui exposé au glyphosate par l'intermédiaire de l'air, du sol, des plantes et de la nourriture.

Cette initiative soutenue par 38 organisations dans 15 pays (outre Greenpeace, on retrouve notamment Pesticide Action Network, Health and Environment Alliance, Corporate Europe Observatory et WeMove.EU), l'est en Belgique, par **Bond Beter Leefmilieu, Nature & Progrès, Inter-environnement Wallonie, Velt, Natagora, La Ligue des Familles et toutes les mutualités belges** (qui représentent au total 11,2 millions de personnes).

Tout citoyen ou toute organisation qui souhaite contribuer grâce à sa signature peut le faire sur notre site [Stop Glyphosate](#).

Notes :

- (1) Le principe de précaution est mentionné dans l'article 191 du traité de fonctionnement de l'Union européenne. Il vise à garantir un niveau élevé de protection des consommateurs, de la santé publique, mais aussi de l'environnement (espèces animales et végétales). Le principe de précaution peut être invoqué lorsqu'un produit peut avoir des effets potentiellement dangereux, identifié par une évaluation scientifique et objective, même si cette évaluation ne permet pas de déterminer le risque avec suffisamment de certitude.

- (2) En mars 2015, les experts indépendants du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont classé le glyphosate comme « [cancérogène probable](#) ». Cette classification est utilisée quand il y a des « preuves limitées » chez l'homme et de « preuves suffisantes » chez les animaux que la substance peut être cancérogène.

Contact :

Thomas Leroy, attaché de presse de Greenpeace, 0496/26.31.91